

DE L'INDIGNATION À L'ENGAGEMENT SOCIAL AUTHENTIQUE

QUAND LA CONSCIENCE FÉMININE S'ÉVEILLE EN RD CONGO

Introduction

**Amandine BOLONGO
GBANZO,**

Assistante à
l'Université Loyola
du Congo (ULC)/
Faculté de
philosophie.
mandinedorcas@
hotmail.com

À la lumière de certains faits sociopolitiques relatifs aux femmes de notre pays, RD Congo, d'une part, et d'autre part, de quelques récits dramatiques racontés par le docteur Denis Mukwege¹ à propos de ces dernières, dans son livre intitulé *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*², notre réflexion se donne pour tâche d'effectuer un passage d'un aveu public d'indignation des femmes congolaises face à leur situation de précarité, d'abandon, de mépris, de maltraitance, de déconsidération et de manipulation... à un engagement social authentique de ces dernières, pour participer, tant soit peu, au développement d'un Congo prospère et uni, où les droits de l'Homme et de la Femme seront respectés et où l'égalité et la justice entre les genres seront les mots d'ordre du vivre-ensemble.

Cet article a une double finalité : dans un premier temps, une sensibilisation et un appel à la conversion des mentalités aussi bien de nos dirigeants que de celles des femmes congolaises elles-mêmes pour sortir de ces situations de misère (1) et, dans un second moment, l'invitation faite aux femmes congolaises à un engagement social authentique en vue du changement aussi bien des mentalités que des conditions de vie ; il vise à redonner aux Congolaises la confiance en elles-mêmes, tout en les aidant à réaliser qu'il n'y a personne, en dehors d'elles-mêmes, qui peut les rendre plus heureuses qu'elles ne le méritent (2).

1 Docteur Denis Mukwege (1955-) natif de la ville de Bukavu, en RD Congo, il s'est spécialisé en gynécologie, il est un militant connu des Droits de l'Homme ; il est aussi pasteur chrétien évangéliste pentecôtiste. Il est surnommé « l'homme qui répare les femmes », il vient de recevoir, en 2018, le prix Nobel de la paix.

2 Denis MUKWEGE, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, trad. de l'anglais par Marie CHUVIN et Laetitia DEVAUX, Paris, Édition électronique Gallimard, septembre 2021.

Notre propos sera abordé en trois axes. Nous ferons un état des lieux de quelques faits sociopolitiques suscitant l'indignation, puis, nous tenterons de donner un contenu sémantique au concept d'indignation, et enfin, nous ferons la transition de l'indignation à l'engagement social authentique comme apport des femmes congolaises au développement de leur pays.

I. Fierté ou indignation ? Quand les choses semblent aller mal pour les femmes au Congo

Nous n'avons point l'intention de minimiser les efforts qui sont en train d'être fournis dans presque tous les domaines de la vie, au Congo et ailleurs, pour venir en aide aux femmes congolaises (O.N.G, Associations...). Les expériences ont montré que d'infimes progrès sont observables dans la considération de la femme congolaise et même dans les travaux qu'elle est appelée à accomplir en société. Ce qui est noble et louable. La femme congolaise de l'époque coloniale, par exemple, s'adonnait presque uniquement aux travaux des champs, à éduquer les enfants et à s'occuper des travaux ménagers. Ce qui n'est pas du tout le cas aujourd'hui. Bien qu'en un nombre très réduit, par rapport aux femmes de l'ensemble du territoire national, l'on retrouve des femmes dans certains domaines publics de la société : professeures à l'Université, médecins, avocates, magistrates, ministres, députées... Toutefois, ces efforts ou ces progrès nous semblent tellement minimes qu'ils sont assimilés à une goutte d'eau dans l'océan.

Voilà pourquoi ce point veut se focaliser davantage sur la lecture des faits sociopolitiques qui ne laissent point indifférents, illustrant la misère des femmes congolaises, et par conséquent, attester, à partir de ces faits, qu'il y a encore du chemin à faire. Cette observation est portée par le souci de motiver les uns et les autres à s'engager pour la promotion réelle et durable des femmes et des jeunes filles congolaises. L'article 14 de la *Constitution de la RD Congo* est un texte de référence pour nous aider à considérer la manière dont le pays considère les femmes. Il y est écrit :

Les pouvoirs publics veillent à l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection et la promotion de ses droits. Ils prennent, dans tous les domaines, notamment dans les domaines civil, politique, économique, social et culturel, toutes les mesures appropriées pour assurer le total épanouissement et la pleine participation de la femme au développement de la nation. Ils prennent des mesures pour lutter contre toute forme de violences faites à la femme dans la vie publique et dans la vie privée. La femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L'État garantit la mise en œuvre de la parité homme-femme dans lesdites institutions³.

3 *Constitution de la RD Congo*, article 14.

Nous ferons une lecture parallèle de cet article avec des faits sociopolitiques pour en mesurer le niveau d'effectivité. Cette vérification se fera en deux temps : quelques faits sociopolitiques pris çà et là, et, quelques témoignages du docteur Denis Mukwege, tirés de son livre *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, des faits relatifs aux abus sexuels (sur des femmes et des jeunes filles).

Dans le *domaine politique*, nul n'ignore qu'en RD Congo, on observe encore un écart remarquable entre ce que dit notre propre Constitution et la réalité. Un cas plausible est la très faible représentativité des femmes dans les institutions politiques du pays. Le Gouvernement Jean-Michel Sama Lukonde Kyege est une des illustrations certaines : les femmes ne représentent que 27%, contre 73% pour les hommes. Cette cartographie nous pousse à faire nôtre les propos de Kā-Mana « [...] Il faut être aveugle pour ne pas voir que tout y est globalement dominé par les hommes, leur esprit, leurs intérêts et leurs ambitions. Les valeurs sociales, les structures institutionnelles, les normes de vie et les rêves individuels sont déterminés par une vision du monde où le genre masculin s'est imposé de tout son poids »⁴. Cette situation suscite de l'indignation et nous pousse à dire : « ça ne doit pas être ainsi ». Pour un pays qui désire réellement, de toutes ses forces, se développer, la prise en compte des potentialités de chaque catégorie de son peuple est un impératif et une voix sûre d'issue de la crise.

Le docteur Denis Mukwege a trouvé des paroles justes pour dénoncer ce qui se passe chez nous, à savoir, la domination du genre masculin sur le genre féminin dans les institutions publiques (sociopolitiques), une domination complexe qui touche tous les domaines de la vie sociale. Il affirme :

Dans tous les pays, les hommes continuent de régner en maîtres sur le pouvoir politique, non seulement comme présidents, premiers ministres et parlementaires qui décident des lois, mais aussi dans les plus hautes instances religieuses, jusqu'aux communautés locales, qui ont souvent une influence plus grande sur les comportements et les agissements individuels que de distants dirigeants nationaux⁵.

Face à cet état des choses, nous disons avec force que « Ça ne doit pas être ainsi ». Cette situation de domination masculine sur la femme diminue énormément la chance de cette dernière à pouvoir contribuer suffisamment et selon ses compétences au développement de sa société. Notre désir rejoint parfaitement celui du docteur Denis Mukwege : « Ensemble, nous pouvons faire du XXI^e siècle un siècle plus égalitaire, plus juste et plus sûr pour l'humanité tout entière »⁶.

4 KĀ MANA, « Le leadership féminin dans l'État actuel de notre pays », in *Congo-Afrique* (mars 2020), n° 543, p. 238.

5 Denis MUKWEGE, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, trad. de l'anglais par Marie CHUVIN et Laetitia DEVAUX, Paris, Édition électronique Gallimard, septembre 2021, p. 11.

6 *Ibid.*, p. 12.

Dans le *domaine social*, ce que disait Mgr Joseph Malula⁷ il y a un peu plus de quarante ans, à notre avis, se vérifie encore aujourd'hui : « Sous des dehors d'une certaine promotion matérielle, la femme africaine [congolaise] vit encore dans le pire des esclavages, incompatibles avec la dignité humaine et la Révélation »⁸. D'une part, le prélat de l'Église catholique faisait allusion, à cette époque, aux coutumes de certains peuples qui reléguaient la femme continuellement au dernier rang. D'autre part, Mgr Malula poursuivait en s'insurgeant contre le semblant des dirigeants politiques qui, sous des représentations erronées, tentaient de tromper la vigilance des femmes et se vantaient d'avoir élevé la femme à un rang supérieur, sinon, égal à celui de l'homme. Rien ne nous rassure que cette situation ait totalement changé. À la limite, peut-être, l'on peut observer timidement des changements mineurs.

Toutefois, ce que les femmes congolaises réclament, ce n'est pas la supériorité du genre féminin sur le genre masculin, ce qui serait de la pure comédie, mais la juste reconnaissance de leurs capacités et surtout la possibilité de s'impliquer considérablement dans les instances de décision et dans la gestion de la *res publica*.

Pour ce qui concerne *l'instruction des jeunes filles et des femmes congolaises*, certes, les études primaires, selon la Constitution de la RD Congo, sont gratuites, mais les analyses de Denis Mukwege montrent qu'il est même difficile de faire les statistiques des femmes, ou même simplement, de toutes les personnes qui fréquentent les établissements scolaires ou universitaires en RD Congo, simplement parce qu'il n'y a pas, aux dires de ce dernier, des registres fiables à cet effet : « C'est difficile d'avoir une estimation fiable du taux d'alphabétisation au Congo à cause du peu de données collectées par le gouvernement et du fait que de larges portions du pays sont des zones toujours sous contrôle des rebelles. En théorie, l'école primaire est obligatoire et gratuite pour tous, mais les filles et les femmes manquent cruellement à l'appel »⁹.

Allant dans le même sens, l'analyse de *The Congo Literacy Project* portant sur le même objet nous fournit d'autres précisions non négligeables : « On estime que, dans le monde, sept cent cinquante millions d'adultes sont incapables de lire ou d'écrire une phrase simple. La plupart sont des femmes d'Afrique ou d'Asie du Sud-Est »¹⁰.

En effet, un regard général sur la RD Congo donnerait à inférer que les femmes congolaises ne vivent pas du tout en sécurité dans ce pays. Mais, en réalité, elles n'en sont pas les seules victimes. Certains hommes aussi en pâtissent. Cependant, puisque les médias tant nationaux qu'internationaux

7 Le Cardinal Joseph Albert Malula (1917-1989), premier évêque noire de son diocèse ; il fut l'archevêque de Léopoldville de 1964 à sa mort.

8 Préface de Cardinal J. MALULU, G-A. SMAL ; J-W. MBUYI, *Femme congolaise réveille-toi*, Paris, p. 9.

9 Denis MUKWEGE, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, p. 104.

10 The Congo Literacy Project (the Democratic Republic of Congo) », Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, février 2020., in <https://uil.unesco.org/case-study/effective-practices-database-litbase0/congo-literacy-project-democratic-republic-congo#:~:text=Programme>.

affirment ouvertement que, depuis de longues années, les violences provoquées par des guerres (groupes armés) sous toutes leurs formes ont élu domicile au Congo, notre regard sera plus tourné vers les violences faites aux femmes.

Au Congo, on semble s'habituer à la violence ; de vastes territoires de notre pays sont devenus des « champs d'insécurité chronique » ; des zones entières sont sous le contrôle des groupes armés et cela depuis plusieurs années. Dans ces lieux, l'on assiste à des viols massifs des femmes et des jeunes filles, jusqu'à faire de notre pays, aux dires de Kā Mana, la « Capitale mondiale du viol ». L'on peut aller plus loin pour affirmer que chez nous, la violence est devenue un « mode de vie » et une « monnaie courante », mieux, une « habitude » récurrente. Ces viols se manifestent aussi par des harcèlements croissants dans les différents endroits de nos villes et cités, y compris dans les universités et dans les lieux de travail. Un tel constat pousse à l'indignation. Et nous ne pouvons nous empêcher de dire : « Ça ne doit pas être ainsi ».

La relecture faite par Mme Caroline Landu dans son article « *Parcours de la femme congolaise cinquante ans après l'indépendance* » débouche sur ce constat qui suscite indignation : « [...] Sans complaisance, ni faux-fuyants, notre constat est amer : la situation de la femme ne semble guère avoir évolué significativement »¹¹. C'est pour dire que jusqu'à nos jours, les femmes congolaises sont encore victimes des violences et de tant de maux.

Après avoir présenté brièvement la situation des femmes congolaises dans différents domaines, le témoignage du docteur Denis Mukwege sur les violences subies par les femmes à l'Est du Congo nous renseignera davantage sur cette question. Elles sont encore victimes des violences atroces, et par conséquent, elles se sentent presque abandonnées à elles-mêmes, se débattant presque seules pour leur survie¹².

Le docteur Denis Mukwege témoigne dans son livre que « dès le début [des opérations armées], les hommes de la milice ont délibérément visé les femmes et les filles. Elles étaient kidnappées en pleine journée dans la forêt »¹³. Et plus loin, ce dernier décrit comment, ces victimes subissent des viols publics, parfois en présence de leurs maris et de leurs enfants, et dans la plupart des cas, les hommes qui intervenaient pour défendre celles qui étaient devenues la proie de la milice étaient tués sans pitié.

Il est paradoxal de constater que les femmes, considérées dans nos cultures comme des épouses, des mères, des ménagères, des nourricières et des éducatrices de la société sont, de façon répétée, victimes de violences sexuelles

11 Caroline LANDU GOMBO, « Le parcours de la femme congolaise cinquante ans après l'indépendance », in *Congo-Afrique* (mars 2010), n°443, p. 245.

12 En donnant la parole à ce défenseur indéfectible de la femme, nous ne sommes pas du tout en train de vouloir gommer tous les efforts des ONG et du Gouvernement qui s'efforcent à rétablir la dignité de la femme. Mais, c'est uniquement pour montrer que cette aide et ces tentatives de vouloir sortir la femme de cette situation sont insignifiantes. D'où l'invitation à faire davantage.

13 Denis MUKWEGE, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, p. 106.

et mêmes d'autres formes de violences dans notre pays. Ces violences affectent gravement l'intégrité morale des Congolaises et déstabilisent leur vie ; elles les déshumanisent complètement. Les propos d'Élisabeth Mwenya sont assez révélateurs et sont l'aveu d'une indignation publique des femmes : « Leur persistance [des violences] et l'aggravation des discriminations sociales à l'égard de la femme sont telles qu'elles provoquent l'indignation et la compassion dans le monde et font que des millions de dollars sont dépensés chaque année pour combattre les violences faites à la femme »¹⁴. Malgré ces efforts, la réalité reste que ces femmes, jusqu'à nos jours, continuent de souffrir de ces maux pernicieux.

Un(e) lecteur(trice) avisé(e) nous poserait la question de savoir si ces femmes demeurent passives face à ces situations inhumaines et contraires à l'esprit de l'Évangile et à la dignité humaine. Mukwege nous donne la réponse : « Elles [les femmes] ont développé des stratégies pour assurer leur sécurité, par exemple se déplacer en groupe ou n'envoyer que la plus âgée faire les courses en partant du principe qu'elle serait moins susceptible d'être enlevée et violée. »¹⁵. Mais, ayant compris ces stratégies, les milices rebelles ont, elles aussi, changé les leurs pour pouvoir terroriser davantage ces femmes et filles. En voici un exemple :

La nuit, des groupes de trois ou quatre combattants allaient de maison en maison chercher des victimes. Les pères et maris qui essayaient de s'interposer pour défendre leur femme ou leur fille étaient tués. En revanche, les filles jeunes, jolies et pas encore mariées avaient provisoirement la vie sauve. Elles devaient suivre leurs ravisseurs dans la jungle à la pointe du canon. À partir de là, elles servaient d'esclaves à des maîtres sans pitié, leur santé physique et mentale réduite peu à peu à néant à force de semaines, voire de mois d'abus qui les laissaient désespérées et anéanties au point d'envier les membres de leur famille morts par arme à feu ou à coups de machette ¹⁶.

Cet extrait met à nu la manipulation des femmes victimes de cette situation et ne suscite qu'indignation.

Dénis Mukwege raconte l'histoire d'une jeune femme, nommée Wamuzila, qui a été enlevée de nuit dans son village pendant une attaque des FDLR en 2001. Cette dernière fut réduite en pure esclave sexuelle par ses bourreaux. Nous pouvons dire qu'elle ne servait uniquement que d'« objet d'assouvissement des milliers des miliciens », où chacun passait pour satisfaire ses envies. Avant d'être violée plusieurs fois par des différents miliciens, cette jeune femme a été d'abord sérieusement « battue » par ses bourreaux. Le docteur Denis rapporte :

14 Elisabeth MWENYA, « Le rôle de la Femme Congolaise durant les cinquante ans d'indépendance », in *Congo-Afrique*, mars 2010, p. 205.

15 Denis MUKWEGE, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, p. 106.

16 Denis MUKWEGE, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, pp. 106-107.

Une fois [arrivés avec la victime] au campement, ils l'ont attachée comme un animal à un arbre. À partir de là, à toute heure, sobres le jour ou ivres de vin de palme et agressifs la nuit, des membres de la milice venaient la violer. Le campement se déplaçait régulièrement, les combattants ne restant jamais plus de quelques semaines au même endroit. Près d'un an s'est écoulé. On la nourrissait de restes ou de nourriture avariée et elle dormait dehors en frissonnant de froid sous des feuilles et des branches. Elle était souvent malade et souffrait presque sans arrêt de blessures et d'infections provoquées par ses bourreaux. Tomber enceinte a mis un terme à sa torture. Elle a été détachée, non par compassion, bien sûr. Il n'y a dans cette histoire nul héros brusquement saisi de conscience ou d'empathie. C'était simplement qu'elle devenait inutile comme esclave sexuelle. Elle a accouché au campement en pleine forêt : une adolescente qui devait se débrouiller toute seule. Elle se souvient d'avoir cru mourir de douleur. Elle n'est pas parvenue à expulser le bébé [...] Ses kidnappeurs l'ont abandonnée à son sort, mais son désir de vivre était si puissant qu'elle a été capable de se relever. Malgré tout ce qu'elle avait vécu, le bébé toujours coincé, elle a trouvé la force de se frayer un chemin dans les sous-bois jusqu'à apercevoir de la fumée au loin. Elle a marché dans cette direction. Au village, les gens ont pris peur. Elle a réussi à bredouiller quelques mots dans sa langue, le kirega, avant de s'effondrer. Son bébé est mort in utero [...] »¹⁷.

Cet extrait met en lumière la réalité vécue par une des nôtres (femmes congolaises) dont la dignité a été bafouée, devenant « simplement un moyen », mieux, un « objet d'assouvissement » de libido de certains individus mal intentionnés. Devant de telles situations, il n'y a pas un autre sentiment qui habiterait tout être humain (rationnel-raisonnable), sinon, celui d'une forte indignation.

Eu égard à tout ce qui précède, l'indignation reste l'attitude juste devant cet océan de misère. Alors, nous nous indignons avec tous les humains peuplant la terre, en général, et avec les Congolaises, en particulier. Et nous disons, mieux, nous crions de toutes nos forces : « ça ne doit pas être ainsi », « plus jamais ça » ! Mais, qu'est-ce que s'indigner ? Cette question constitue la suite de notre travail.

II. S'indigner, c'est dire : « Ça ne doit pas être ainsi ! »

Dans cette partie, nous voulons donner sens au mot *indignation* et le situer comme point de départ possible d'un engagement social authentique, en vue du bonheur et du bien-être social des femmes congolaises. Nous voulons aller au-delà d'une réflexion théorique, et reconnaître en l'indignation une *attitude concrète* ou une *réaction tangible* directe ou indirecte suscitée par un fait ou une réalité singulière. Devant une telle situation indigne de l'être humain (ici la femme congolaise), l'on se révolte, non pas de la misère en soi mais, « de ce pauvre-ci ; de ce mort-de-faim-là »¹⁸, de cette réalité-ci. Les mots de Pierron peuvent nous aider à nous faire une idée ici :

¹⁷ *Ibid.*, pp. 109-110.

¹⁸ *Ibid.*, p. 61.

Nous ne nous indignons plus pour des idéaux collectifs jugés abstraits mais pour des réalités sensibles dont nous avons constaté l'effective précarité : des proches, des milieux, des humains ou des non-humains. On s'indigne non à partir d'un principe objectif substantiel, mais en parlant d'une expérience sensible subjective : l'immolation par le feu d'un jeune homme étudiant sans travail en Tunisie ; le sort de cette femme sans-abri dans une rue de Paris ; l'histoire d'un sans-papier se noyant entre Calais et Douvres en tentant de rejoindre l'Angleterre à la nage¹⁹.

Dans le même ordre d'idées, nous disons que nous nous indignons du sort de cette femme violée et restée sans défense-justice, de cette jeune fille sans instruction, de cette veuve impayée, de cette dernière demeurée sans sou... Les propos du docteur Denis Mukwege viennent enrichir notre lecture :

La société [congolaise] ne s'émeut nullement de leur [de la Congolaise] sort. Les divorcées et les veuves ont peu de chances de se remarier. Les femmes n'ont presque aucune indépendance économique et sont souvent victimes d'abus physiques par leur mari, des abus dont on voyait le résultat à l'hôpital de Lemera²⁰. Quelques-unes vivent également dans la crainte que leur mari ne prenne une autre épouse et ne les oblige à vivre en polygamie, dont j'ai pu mesurer les effets désastreux à force d'années à écouter les Congolaises²¹.

Clarification conceptuelle : « indignation »

Pour éviter tout quiproquo, il nous a semblé idoine de clarifier, avant tout, le concept fondamental de notre réflexion « indignation ». Cette clarification nous permettra, en même temps, d'indiquer, l'acception à laquelle nous nous accrochons pour présenter nos arguments.

Indignation, *quid* ?

Le mot « indignation » vient du latin : *indignatio* qui se traduit habituellement par « un sentiment de mépris, de dédain ou de colère ». *Le Petit Robert* de 1994 la définit comme un sentiment de colère ou de révolte que soulève une action qui heurte la conscience morale ou le sentiment de la justice²².

Emmanuel Levinas comprend l'indignation comme « l'impossibilité de se taire. [L'] obligation de parler. Et si la politique, montant de partout, fausse les intentions originelles du discours, obligation de crier »²³. Pour Levinas, s'indigner c'est fondamentalement s'exprimer, et aller jusqu'à crier son mécontentement. Quant à nous, nous pensons l'indignation comme ce sentiment humain qui se déclenche naturellement devant une situation d'injustice, d'immoralité, de dépravation des mœurs à outrance ou d'autres maux qui peuvent ronger et détruire toute une société. Nous pouvons aussi croire que l'indignation s'exprime devant une situation de déviation morale

19 J-P PIERRON, « L'Indignation », in *Études*, (janvier 2012), pp. 62-63.

20 Lemera est une petite localité du Sud-Kivu, en RD Congo.

21 Denis MUKWEGE, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, p. 42.

22 Petit Robert Dictionnaire de la langue française, Paris, 1994, p. 1159.

23 E. LEVINAS, cité par J-P PIERRON, *L'Indignation*, p. 57.

ou de déshumanisation flagrante. Quelques illustrations citées par Pierron donnent à comprendre le concept « indignation » comme un mouvement.

L'indignation peut être considérée aussi comme un mouvement ; tel a été le cas de « la révolte des indignés lors du Printemps arabe sur la place de Tahrir au Caire ou à la Puerta del Sol à Madrid, jusqu'aux indignés contre "le monde de la finance" à New-York, l'indignation retentit, dans la diversité de ses langues et de ses causes, faisant entendre une rumeur qui gronde »²⁴. En RD Congo, plusieurs « marches pacifiques »²⁵, qui ont tourné au vinaigre, sont autant de manifestations des indignés, qui pour les élections, qui pour réclamer un droit, etc.

En effet, loin d'être une simple attestation d'un oui, aux dires de Pierron, l'indignation est fondamentalement « la position d'un non ; [un] refus »²⁶, mieux encore une « exclamation morale ». Généralement, l'indignation montre que les normes fondamentales du monde commun sont bafouées. Et dans notre cas, l'indignation dévoile une situation du non-respect de la société congolaise à l'égard de celle qu'on appelle affectueusement « maman congolaise ».

L'indignation pour nous, c'est dire : « ça ne doit pas être ainsi » ; « ça suffit » ; « plus jamais ça ». Ainsi, devant les douleurs atroces des femmes congolaises dans plusieurs domaines, devant les situations d'injustice croissantes vis-à-vis de la porteuse de la vie en RD Congo, devant les situations de déshumanisation flagrante des femmes congolaises... l'on ne peut que s'écrier plus fort : « Non ! Ça ne doit pas se passer ainsi, les choses ne doivent pas continuer de cette manière-là. » Toutefois, cette indignation doit s'exprimer dans la limite des normes établies par la Loi.

Eu égard à ce qui précède, l'on notera que l'indignation comme un « sentiment moral » s'exprime à travers des paroles précises et des gestes expressifs, qui choisissent la vie, face à un mal paralysant et caricaturant. C'est en ce sens que nous pouvons concevoir, à notre compte, l'indignation comme le fait de sortir de l'indifférence face aux maux parlants qui détruisent plus d'une vie des femmes congolaises, pour ne pas être complice d'un tel crime. Voilà pourquoi l'indignation semble, à notre avis, constituer la raison suffisante d'une résistance qui porte à un engagement social authentique ; c'est en ce sens que, comme le disait Stéphane Hessel, « le motif de base de la résistance était l'indignation. Nous, vétérans des mouvements de résistance et des forces combattantes de la France Libre, nous appelons les jeunes générations à faire vivre, transmettre l'héritage de la Résistance. Nous leur disons/prenez le relais, indignez-vous ! »²⁷ Si l'indignation est un sentiment moral qui conduit à la dénonciation du mal et suscite l'engagement, dès lors, après toute indignation, nous avons le devoir de nous engager sérieusement

24 J-P PIERRON, *Ibid.*, p. 57.

25 Marche pacifique de LAMUKA, de 15 septembre 2021 ; Marche pacifique de la société civile et partis politiques de l'opposition, samedi 13 novembre 2021, etc.

26 *Ibid.*, p.57.

27 S. HESSEL., *Indignez-vous*, Indigène éditions, 2000, p. 3.

pour que les choses ne se passent plus comme avant. Voilà pourquoi Jean-Philippe Pierron affirme que l'indignation nous prépare et nous éveille à la moralité et à l'engagement. D'où, la nécessité de l'engagement comme aboutissement logique de l'indignation.

III. De l'indignation à l'engagement social authentique des femmes congolaises

En même temps que demeure le risque de dérive des sentiments de haine et de mépris envers les bourreaux, il serait mieux de rétablir la justice envers les victimes, de puiser dans la résilience, dans les humiliations et les souffrances, les nouvelles énergies pour construire, avec des valeurs moralement fiables, un monde meilleur, un Congo « plus beau qu'avant ». Car, il ne servirait à rien ni à personne de s'indigner pour s'indigner. Il faudrait, à partir de ces expériences douloureuses, éveiller la conscience féminine congolaise et s'engager vraiment...

III.1. Quand la conscience féminine congolaise s'éveille : ... ? Le chemin vers l'engagement

L'éveil de conscience féminine congolaise sera considéré à partir de deux réalités : la « conviction » et le « désir ». Notre conviction profonde et indubitable rejoint, en quelque sorte, ce que disait le cardinal Albert Malula en ces termes : « la femme avant d'être une épouse, une mère, est une personne humaine, [créée à l'image et à la ressemblance de Dieu], fille de Dieu. Comme telle, elle a une valeur, une dignité inaliénable. Elle est l'égale de l'homme »²⁸. C'est cette image de Dieu en nous et cette dignité imprescriptible et substantielle de notre nature humaine, qui doivent nous motiver à dire non aux situations angoissantes susmentionnées et nous motiver à nous engager sérieusement pour changer définitivement le cours des choses.

En plus de la conviction, cet éveil de conscience doit susciter le « désir », compris comme l'envie d'obtenir ou d'avoir quelque chose (dans ce cas, le respect de la dignité de la femme congolaise aux fins de la promotion de vie). Nous nous laissons inspirer par l'approche de Bernard Lonergan sur le désir pour étayer notre thématique. Il écrit :

Ce désir est de fait impalpable et néanmoins puissant. Il tire l'être humain de la routine bien établie : perception et connotation, instinct et habitude, agir et plaisir. Il le tient sous la fascination des problèmes à résoudre. Il l'engage dans la quête des solutions. Il mène à garder ses distances par rapport à ce qui n'est pas établi. Il le force à donner son assentiment à l'égard de l'inconditionné. [...] ²⁹.

Ces propos traduisent la force du désir dans la recherche des vraies solutions à ses préoccupations. On ne peut pas prétendre changer le cours

28 Préface de Cardinal J. MALULU, G-A. SMAL ; J-W. MBUYI, *Femme congolaise réveille-toi*, p. 9.

29 B. LONERGAN, *L'Insight. Étude de la compréhension humaine*, Berlarmin, Canada, 1996, p. 368.

des choses si l'on n'est pas poussé, motivé, bousculé de l'intérieur par un désir ardent. C'est ce désir qui doit accompagner, désormais, l'engagement des femmes congolaises pour aboutir à des résultats fructueux.

Le témoignage de Denis Mukwege nous montre l'exemple de l'engagement à partir d'une situation de difficulté : ce sont « les histoires racontées par mes patientes qui m'ont poussé à rejoindre une lutte bien plus vaste contre les injustices et la cruauté subies par les femmes. Et c'est aujourd'hui la reconnaissance de mon engagement de base qui m'amène à écrire ces pages. »³⁰. C'est dire que le livre de Denis Mukwege est pour lui l'une des façons de s'engager dans cette lutte, non seulement pour rétablir le respect de la dignité des femmes victimes de ces traitements déshumanisants, mais aussi pour leur permettre de se prendre en charge.

Quelle serait alors la connotation qu'on doit donner au nouvel engagement des femmes congolaises ?

III.2. L'idée pathétique d'un engagement authentique

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où il est, de plus en plus, difficile de trouver des personnes qui s'engagent d'une manière déterminée et définitive. Il s'installe, de plus en plus, des habitudes qui suscitent, dans notre peuple, le goût de la facilité, sans se dépenser soi-même, sans endurer le poids du jour. Combien de fois nos musiciens ne condamnent-ils pas cette attitude ?³¹ Une telle idée de l'engagement ne peut pas contribuer à l'épanouissement durable de la vie. Voilà pourquoi, l'engagement qualifié « d'authentique » que nous voulons proposer à nos paires est pris dans une « approche pathétique », c'est-à-dire qu'avant de goûter au fruit de nos efforts, il faudrait que chaque femme s'engage sérieusement dans des travaux qui coûtent, qui impliquent des sacrifices énormes et qui peut aller jusqu'au sacrifice suprême de sa propre vie, pour un plus grand bien.

L'engagement authentique dont il est question ici n'est pas un simple mot ; il est une « activité », un « acte », une « expérience ». C'est pour dire que « l'activité et la passivité sont l'endroit et l'envers de l'expérience, car, par celle-ci, l'homme s'approprie une lumière sur sa propre condition, c'est-à-dire reçoit, en agissant, un savoir »³².

III.3. Engagement proprement dit de la femme congolaise

L'engagement de la femme congolaise consiste à attaquer le mal à la racine, avant d'instaurer une nouvelle mentalité. C'est-à-dire qu'il faut, avant tout, engager une lutte sur nous-mêmes. C'est ce que disait Mabika Kalanda :

Si nous-mêmes donnons plusieurs preuves d'une mentalité fort suggestible, nous devons nous en prendre à nous-mêmes et faire des efforts nécessaires pour nous dégager. [L'humanité ne peut échapper aux maux] sans avoir au préalable réussi à triompher de ses faiblesses internes et

30 Denis MUKWEGE, *La force des femmes. Puiser dans la résilience pour réparer le monde*, p. 7.

31 Chant profane du musicien congolais Innocent B, intitulé « Yo pe », paru il y a de cela deux ans, en dit plus.

32 S. HESSEL, *Indignez-vous*, Paris, Indigène édition, 2000, p. 3.

fondamentales. C'est ici, répétons-le, que réside la première et la plus essentielle phase de notre lutte pour accéder à la liberté et à la dignité : une lutte sur nous-mêmes³³.

Plus explicitement, l'engagement des femmes pourrait se décliner de la manière suivante :

La révolution nationale des femmes congolaises : c'est un processus de libération qui consiste essentiellement à des revendications populaires nationales, sinon provinciales, des marches pacifiques, des déclarations officielles faites par des femmes, elles-mêmes... faisant intervenir toutes les couches féminines, de la première dame à la dame du ménage, en passant par les femmes consacrées (religieuses) et celles de la presse et de la magistrature... Les réseaux sociaux serviraient de bons instruments pour véhiculer les informations importantes. Pour ce, les femmes congolaises ont besoin de leaders capables de viser l'intérêt général et de résister à la grande tentation de la corruption... Une telle initiation nécessite que les Congolaises puissent bannir la peur et l'hésitation, deux attitudes nuisibles et qui bloqueraient toute la machine. Car, l'on constate que de petits groupes s'efforcent de sortir de cette situation, mais la majorité, par peur et hésitation, reste résignée et accepte la fatalité.

Évangéliser, rationaliser, voire éradiquer certains aspects de nos cultures qui contribuent à cette léthargie de la femme congolaise. Oui, certaines pratiques de nos cultures, mieux, tout ce qui, dans nos cultures, vilipende la femme, lui refuse la parole, ignore son apport, la manipule à travers des slogans vides de sens, doit être remis en cause par les femmes elles-mêmes.

La religion courant le risque de devenir l'*opium de peuple* (Karl Max), constitue éventuellement, en partie, une grande barrière à la réalisation de notre projet. Voilà pourquoi il est nécessaire d'opérer une « évangélisation des profondeurs » (Simone Pacot), sinon, de revisiter l'interprétation de certains articles de la foi, pour rejoindre le plan divin qui a voulu les êtres humains égaux, heureux et épanouis.

L'éducation étant incontournable pour tout développement, elle servira d'un moyen efficace pour former la nouvelle mentalité de la femme congolaise. C'est dans ce sens que nous encourageons les femmes congolaises à se spécialiser dans plusieurs domaines, à diversifier les savoirs, pour former un tout efficace et un remède important, pour guérir nos maux. L'éducation doit aller de pair avec le principe « union fait la force ». C'est ce qu'avaient compris les femmes congolaises de l'époque coloniale. En effet, pour assurer leur survie ou le développement, « pendant cette dure période [colonisation], les femmes ne sont pas restées inactives. Quelques-unes d'entre elles se sont regroupées en associations afin de créer une force politique capable de s'engager dans la lutte pour la libération du joug colonial, au même titre que les hommes »³⁴.

33 M. KALANDA, *La remise en question. Base de décolonisation mentale*, Mbuji-Mayi, 26 novembre 1965, p. 40.

34 Caroline LANDU GOMBO, « Le parcours de la femme congolaise cinquante ans après l'indépendance », in *Congo-Afrique* (mars 2010), n°443, p. 242.

Dans le *domaine des arts* : promouvoir toute initiative féminine pouvant exprimer cette lutte pour le respect de la dame congolaise. Toutefois, cette dernière veillera à refuser toute instrumentalisation de sa dignité, ce qui la réduirait à un statut de « publicité » qui, parfois, l'expose au mépris des autres.

Certes, c'est une nécessité de s'indigner ; mais, il faut absolument le faire dans la non-violence, et que cette indignation conduise nécessairement à un engagement authentique qui transformera notre monde et notre pays, la RD Congo.

Dans ces tentatives d'engagement, faisons nôtre l'avis de Gène Sharp, qui souligne que « renforcer la détermination de la population [femme congolaise] opprimée et sa confiance en elle-même [par des conférences-débats, des témoignages, des lectures ...] et améliorer ses compétences pour résister ; créer une puissante force de résistance interne [solidarité féminine] ; développer un plan stratégique global de libération judicieux et le mettre en œuvre avec compétence »³⁵.

L'ossature du projet d'engagement de la femme congolaise que nous venons de présenter, n'est qu'en son stade embryonnaire. Pour l'amener à un stade supérieur, il faudrait envisager plutôt un « programme de réajustement culturel, religieux, social, politique... ». Une telle thématique nécessitera une autre réflexion.

Pour clore notre réflexion, soulignons notre effort, dans cette réflexion sur l'indignation, a consisté à sensibiliser nos compatriotes sur la situation alarmante de la femme congolaise, sans ignorer toutes les initiatives et tous les efforts qui sont en train d'être mis en place pour cette même cause, sortir la femme congolaise de sa situation de précarité. D'abord, nous avons présenté, quelques situations de difficulté que traversent les femmes au Congo ; cette présentation a abouti à de graves indignations. Ensuite, nous avons clarifié le concept *indignation*, ce qui nous a permis d'indiquer notre orientation ; et enfin, nous avons montré l'engagement authentique et pathétique des femmes congolaises comme une des voies sûres de l'accession à la dignité humaine et une arme efficace pour combattre l'immoralité dans notre pays. Cet article n'est qu'un essai en vue de contribuer à ce projet de relèvement de notre société. Après cette réflexion sur cette question importante de notre société actuelle, nous faisons nôtre l'avis de Hessel, pour exprimer avec exactitude notre opinion : « Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers »³⁶. ■

35 Gène SHARP, *De la dictature à la démocratie. Un cadre conceptuel pour la libération*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 29.

36 S. HESSEL, *Indignez-vous*, Paris, Indigène édition, 2000, p. 1.